

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1414 – 11 août 1995 – prix : 9F

Chômage, hausses des prix

**IL FAUT
PRENDRE AUX RICHES
POUR AUGMENTER
LES SALAIRES
ET CRÉER DES EMPLOIS**

D'HIROSHIMA À MURUROA

un même mépris pour les peuples

M 6189 - 1414 - 9,00 F



3 - L'éditorial
d'Arlette Laguiller

Leur société

- 4 - Des nouveaux coups contre les travailleurs
- Le projet de budget 1996 : la rigueur pour les services publics, les subventions pour les patrons
- Exonération de charges, mode d'emploi
- Suggestion : indexons les salaires sur la carte orange
- 5 - Chômage : le tour de passe-passe du gouvernement
- Interdiction de la mendicité : les hypocrites
- 10 - Ah ! les vacances...
- EDF sous-traite le danger nucléaire
- Sécurité scolaire : après la commission, voilà l'observation

Dans le monde

- 6 - Espagne : l'affaire des GAL
- Panama : une dictature à l'ombre des États-Unis
- 7 - Ex-Yougoslavie : une guerre sanglante, prélude à un partage de la Bosnie
- 8 - Italie : des économies ou les retraites
- Grande-Bretagne : faillite de la banque Barings
- Maroc : les bonnes affaires du roi

Dans les entreprises

- 9 - BATA : cherchez l'injure
- Hôpital Beaujon : le personnel proteste
- Gooding : de Grundig à Gooding, de l'argent versé à fonds perdus
- Quimperlé : le vase à débordé

Lire

- 11 - L'île de Sakhaline, d'Anton Tchekhov

Voir

- 11 - La reine des bandits de Shekhar Kapur
- Usuals suspects, de Bryan Singer

Les caravanes de
Lutte Ouvrière

- 12 - Les meetings d'Arlette Laguiller
- Les villes visitées

États-Unis

MUMIA ABU-JAMAL
NE SERA PAS EXÉCUTÉ
LE 17 AOÛT :
UN PREMIER REcul

Le tribunal de Philadelphie vient de surseoir à l'exécution de Mumia Abu-Jamal, cet ancien militant des Black Panthers, condamné à mort et dont l'exécution avait été prévue pour le 17 août.

Parmi les autorités américaines, beaucoup auraient aimé que l'exécution de Mumia Abu-Jamal ait lieu sans vague et sans bruit. Mais les irrégularités de l'instruction et du procès qui avaient abouti, il y a treize ans, à sa condamnation sont désormais connues. Il fut accusé sans preuve d'avoir assassiné un policier.

L'acharnement à accuser et

condamner ce militant est révélateur d'une attitude qu'a toujours eue l'appareil d'État américain à l'égard des militants noirs et des Black Panthers en particulier.

A la fin des années soixante, alors que les militants des Black Panthers devenaient très populaires dans les quartiers pauvres et qu'ils commençaient à organiser les ghettos noirs, il fallait terroriser.

Hoover, chef du FBI de l'époque, disait : « Il faut faire comprendre aux jeunes Noirs modérés que, s'ils succombent à l'enseignement révolutionnaire, ils seront des

révolutionnaires morts ».

Les forces de répression ont amplement utilisé l'assassinat. Dans la seule année 1970, trente-huit militants du Black Panther Party ont été tués lors de raids par des polices locales. Geronimo Pratt, de Los Angeles, fut arrêté et condamné pour le meurtre d'une femme blanche. Il est encore en prison aujourd'hui, alors que beaucoup reconnaissent qu'il a été victime d'une machination.

Mumia Abu-Jamal ne sera donc pas exécuté le 17 août. Mais l'ajournement de son exécution ne veut pas dire qu'elle n'aura pas lieu plus

Soutenez
Lutte
Ouvrière !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et à envoyer à : Lutte Ouvrière BP233

75865 Paris cedex 18

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

tard. Il faut donc que la pression de l'opinion qui a déjà permis un premier recul des autorités américaines continue pour que Mumia Abu-Jamal puisse se faire entendre et soit lavé des accusations qui pèsent sur lui.

F. G.

LE LOBBYING : une corruption légale,
quelque peu réglementée

La majorité des sénateurs américains a décidé de moraliser la vie politique. Dernièrement, ils se sont attaqués au « lobbying ». Cette activité consiste à mettre en rapport des intérêts privés avec des élus et des responsables politiques pour que ces derniers les représentent, moyennant rétribution, bien entendu. Rien de répréhensible aux États-Unis puisqu'il s'agit d'une profession à part entière, tout à fait licite et ouvertement reconnue : 13 500 personnes s'en revendiquent à Washington et il existe une association de défense de

leurs intérêts, l'American Society of Lobbyists.

En France, cette profession n'existe pas de façon aussi légalisée. La fonction a néanmoins cours et il n'est pas rare de voir des députés ou des sénateurs occuper des postes d'experts auprès de sociétés privées, postes en général fort bien rémunérés.

Aux États-Unis donc, les sénateurs n'ont pas voulu mettre un terme à cette activité aux pratiques tout à fait douteuses, mais jugée indissociable de la « vie démocratique » et surtout source de profits non

négligeables. Ils ont donc décidé de simplement réglementer cette forme de corruption admise. Par exemple, les « lobbyists » devront déclarer leur employeur et les noms de ceux dont ils essayent de gagner les bonnes grâces et indiquer dans quel but. Les sénateurs devront-ils refuser tout cadeau ? Non, seulement se contenter de petits cadeaux dont la valeur ne devra pas excéder un plafond annuel de 100 dollars par donateur. Un encouragement à multiplier les donateurs ! Et les sénateurs ne pourront plus accepter de se faire transporter

et loger gratuitement sur les lieux de compétitions de golf, de tennis et de ski, contrairement aux habitudes répandues.

Les journalistes, constituant ce « quatrième pouvoir » censé garantir la liberté du citoyen, sont eux aussi visés par les nouvelles aspirations morales des politiciens américains. Devront-ils devenir intègres ? Non, pas plus que les politiciens. Ils devront seulement déclarer les sommes perçues de la part des groupes de pression. Ils seront ainsi corrompus dans le respect de la loi...

Marc RÉMY

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) -
membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskyistes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 800 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

D'HIROSHIMA À MURUROA

■ Les manifestants, qui à l'occasion du cinquantième anniversaire de la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki, ont protesté contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, ne se trompaient pas de cible. Car ce qui caractérise l'attitude de Chirac en la matière, c'est le même mépris pour les peuples que celui dont firent preuve les dirigeants de l'impérialisme américain, il y a cinquante ans.

Des bombes qui anéantirent Hiroshima et Nagasaki, les dirigeants d'hier et d'aujourd'hui des USA disent qu'elles ont servi à hâter la fin de la guerre, en obligeant le Japon à capituler, et en évitant des batailles sanglantes pour la conquête de l'archipel. Il serait plus juste de dire qu'elles leur ont servi à terminer la guerre comme ils le voulaient, dans le maintien de l'ordre impérialiste.

Car le Japon était de toute manière vaincu en août 1945. Sans même que les troupes américaines aient besoin de débarquer, asphyxié économiquement, il ne pouvait que s'effondrer. Mais ce que les dirigeants américains craignaient tout autant que les dirigeants japonais, c'est que l'effondrement militaire du Japon entraîne dans ce pays une révolte populaire, que les travailleurs y renversent le régime impérial qui les avait entraînés dans cette guerre, qu'ils y balaient le pouvoir des trusts qui avaient poussé aux guerres de conquête pour

s'enrichir, et qu'ils prennent le sort de leur pays en main, comme les travailleurs russes l'avaient fait moins de trente ans auparavant, en 1917.

Les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki permirent justement à l'empereur du Japon d'invoquer l'impossibilité de continuer la guerre pour y mettre fin, tout en sauvant son trône avec la bénédiction des autorités américaines. Mais elles n'étaient pas seulement destinées à terroriser le peuple japonais. Elles sonnaient comme un avertissement à la fois vis-à-vis de l'URSS, et vis-à-vis de tous les peuples du monde, qui ne pouvaient plus ignorer que l'impérialisme américain disposait de moyens militaires sans précédent, et qu'il était prêt à s'en servir sans état d'âme.

C'est le même mépris pour les peuples (même s'il émane d'un impérialisme de deuxième grandeur) que l'on retrouve dans l'attitude de Chirac, et de tous ceux qui le soutiennent. On nous dit qu'il s'agit des dernières expériences françaises, et qu'ensuite la France signera le traité interdisant tout essai nucléaire. A supposer que ce soit vrai, cela revient à dire que la France revendique le droit d'avoir les armes nucléaires les plus performantes possible, mais qu'elle refuse ce même droit aux petits pays qui ne sont pas encore membres du « club atomique ». Pourquoi ? Parce que la France armée jusqu'aux dents, ce serait un facteur de paix, alors que, nous dit-on, la

bombe atomique aux mains « d'irresponsables » serait un risque pour l'humanité.

Mais où sont les « irresponsables » ? Quels sont les pays qui deux fois en ce siècle ont été à l'origine de conflits mondiaux ayant multiplié les morts et les destructions, sinon ces grandes puissances si « responsables » ?

Les responsables français ne cessent de répéter que les tirs qu'ils veulent effectuer à Mururoa ne présentent aucun risque pour l'environnement, ni pour les habitants de la région. C'est aussi ce que disaient les dirigeants américains dans les années 1950. Mais samedi dernier, on pouvait voir à la télévision, sur Arte, un document montrant comment la population de trois atolls du Pacifique avait été volontairement exposée aux radiations, lors du premier essai de la bombe à hydrogène américaine, pour servir de cobayes humains.

Alors, quelles que soient les arrière-pensées de leurs propres dirigeants quand ils parlent de boycotter les produits français – la prise de contrôle par AXA de la seconde société d'assurances australienne montre que les affaires priment sur toute autre considération – les peuples de la région ont raison de protester contre la politique de Chirac, et c'est de ces peuples, et non du gouvernement français, que nous devons nous sentir solidaires.

Arlette LAGUILLER

DES NOUVEAUX COUPS CONTRE LES TRAVAILLEURS

Avec la hausse de 2% de la TVA, pratiquement tous les prix vont augmenter. De toute façon, ceux de l'essence, du gaz, de l'électricité, des tabacs et alcools sont déjà entrés en vigueur, ainsi que ceux des transports à Paris et dans différentes villes de province.

Tous les salariés vont être touchés. Mais c'est sur les personnes qui ont de faibles revenus que les augmentations des impôts indirects et des tarifs des services publics pèsent le plus lourd et leur niveau de vie va encore reculer.

En plus de cela, il a été décidé qu'à partir de septembre, avec la suppression de la déduction forfaitaire sur les cotisations vieillesse, c'est une vraie baisse de salaire de 42F par mois qui attend tous les salariés.

Et d'autres mesures sont en préparation. Il est prévu que la CSG augmente et que son

champ d'application s'étende puisqu'elle devrait être prélevée sur les allocations familiales et sur les petites retraites jusqu'alors épargnées. Elle pourrait aussi concerner les allocations chômage avoisinant le montant du SMIC.

Par ailleurs si l'on en croit le gouvernement, l'heure est aux restrictions budgétaires et ne doutons pas que cela se traduira par des économies dans les services publics, dans l'enseignement, dans la santé, au détriment des travailleurs de ces secteurs et des usagers.

Tout cela pourquoi ? Pour distribuer des cadeaux aux patrons, au nom de l'emploi, alors qu'ils n'en créent aucun et continuent de licencier et alors qu'ils continuent d'accumuler des profits.

Il n'y a vraiment aucune raison de laisser faire ces sales coups sans nous défendre.

LO



C'est sur tous les prix que la hausse de la TVA va se répercuter.

Le projet de budget 1996

LA RIGUEUR POUR LES SERVICES PUBLICS, LES SUBVENTIONS POUR LES PATRONS

Comme tous les ans à pareille époque estivale, le gouvernement trace les grandes lignes du budget de l'État pour la prochaine année.

Rien de bien nouveau pour 1996 : la rigueur doit continuer. Et il est même prévu de l'aggraver. Ainsi, les crédits pour l'éducation, la santé et les transports par exemple, doivent diminuer. Les conséquences en sont évidentes : il y aura moins de service public et des emplois menacés. Madelin ne l'a d'ailleurs pas caché en appelant de ses vœux une « pause » pour les salaires des fonctionnaires, sans écarter une réduction des effectifs.

Le budget du ministère de la Défense devrait aussi diminuer. Cela n'est pas pour déplaire. Seulement, en fonction des événements et de la pression des cadres de l'armée, le budget est extensible du jour au lendemain.

Par contre, tous les secteurs concernant directement l'emploi verront leurs crédits augmenter de façon notable. Ainsi, il y aurait davantage de crédits pour « la solidarité et la lutte contre l'exclusion » et surtout pour les diverses mesures d'incitation à

l'embauche qui, elles, devraient bénéficier de la hausse la plus importante : 6,7%.

Étonnante logique gouvernementale ! D'un côté, le gouvernement s'attaque aux services publics qui servent à la population et qui peuvent permettre de créer de nombreux emplois. De l'autre côté, il fait mine de vouloir limiter la casse. Seulement, les destinataires des subventions ne sont pas les mêmes, et cela fait toute la différence. D'un côté, c'est l'État qui débourse, de l'autre ce sont les patrons qui empochent.

Via les Contrats Initiative-Emploi, des milliards vont être donnés au patronat, pour soi-disant permettre de diminuer le chômage. Le chômage ne baissera pas, mais les patrons verront leurs charges sociales diminuer et recevront en prime 2 000 F par mois pour l'embauche d'un chômeur. Le tout, sans contrepartie aucune.

Il y aurait pourtant une autre politique, plus logique, plus efficace. Cette politique consisterait à développer les services publics et à exiger de l'État qu'il embauche

directement au lieu de distribuer aux patrons des sommes considérables à fonds perdus. Dans les hôpitaux, à l'Éducation nationale, à la poste, dans les transports et dans d'autres secteurs encore, il serait possible, nécessaire même, de créer des centaines de milliers d'emplois. Ce ne sont pas les besoins qui manquent, au contraire.

Seulement le gouvernement, en fidèle serviteur des intérêts de la bourgeoisie, dispose du budget de l'État pour soutenir ceux qu'il représente.

Cette politique n'est pas nouvelle. C'est celle mise en oeuvre par tous les gouvernements qui ont le culot d'expliquer qu'ils pensent aux pauvres, aux chômeurs, alors qu'ils agissent uniquement pour le bien du patronat et des riches.

Ce que prévoit le gouvernement pour 1996 n'a donc pas de quoi réjouir les travailleurs. Toutefois, ce qui sera finalement appliqué peut dépendre, non pas des déclarations de Juppé en ce début d'août, mais de ce que seront prêts à accepter et imposer les travailleurs.

Pierre ROSAS

Suggestion

INDEXONS LES SALAIRES SUR LA CARTE ORANGE

Au 1^{er} juillet 1975, au lancement de la carte orange, le prix d'une deux

zones était de 40F, vingt ans après, c'est 230 F. Le prix est passé au feu

vert, notre salaire a été bloqué à l'orange ! De quoi voir rouge !

Exonération de charges, MODE D'EMPLOI

« L'allègement des charges sociales joue peu sur l'emploi ». C'est le commissariat au plan, organisme gouvernemental, qui le dit. Il estime que sur 100 emplois aidés, de 20 à 40 correspondent à des créations nettes, les autres constituant un

effet « d'aubaine » ou de « substitution ».

Plus de 5,5 millions de salariés relèvent d'un dispositif ouvrant droit à dispense de cotisations à la Sécurité sociale, exonérations dont un certain nombre n'ont fait l'objet

d'aucune compensation par l'État. C'est ainsi qu'en 1994 il y a eu un manque à gagner de 13 milliards pour la Sécu et que pour 1995 il s'élèverait à 15 milliards. C'est aussi avec la Sécu que les gouvernements soignent les patrons.

Lutte de Classe n° 14

Au sommaire

France

- après les élections présidentielles et municipales

Martinique

- la grève des banques de février-mars 1995

Rivalités impérialistes, manœuvres militaro-diplomatiques dans l'ex-Yugoslavie saignée à blanc

Afrique du Sud

- un an de gouvernement Mandela: le mirage s'efface

États-Unis

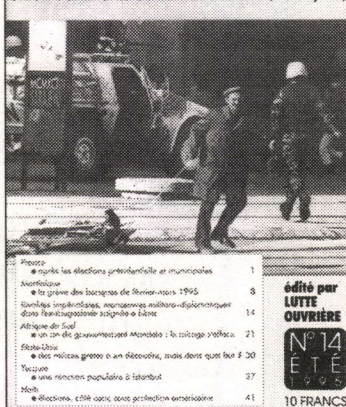
- des milices prêtes à en découdre, mais dans quel but ?

Turquie

- une réaction populaire à Istanbul

lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)



Haïti

- élections, côté cour, sous protection américaine

Chômage

LE TOUR DE PASSE-PASSE DU GOUVERNEMENT

Selon les statistiques publiées le 3 août par le ministre du Travail, on comptait fin juin 2 936 000 chômeurs en France, au lieu des 3 250 200 fin mai. Ainsi, 300 000 chômeurs ont disparu en un mois des fichiers de l'ANPE. Du jamais vu!

Seulement, parmi eux, seuls 22 000 ont véritablement trouvé un emploi. Où sont donc passés les autres? Ils ont été tout simplement effacés par un nouveau mode de comptabilisation des chômeurs. Désormais, les personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois écoulé – soit 299 000 personnes en juin – ne seront plus considérées comme de «vrais chômeurs». Voilà un moyen original de lutter contre le chômage : changer la définition de ce qu'est un chômeur,

faire ensuite une soustraction et le tour est joué!

Ce mois-ci plus que jamais, les chiffres du chômage relèvent ouvertement d'une gymnastique arithmétique. Dans le même temps, est venue s'ajouter la mise en place d'une nouvelle carte de pointage à l'ANPE qui a provoqué de nombreuses radiations injustifiées, au point que le ministère du Travail a rectifié à la hausse ses comptes en ajoutant arbitrairement 50 000 demandeurs d'emplois.

Jacques Barrot, le ministre du Travail, s'est défendu d'avoir voulu manipuler les chiffres du chômage. A propos de la radiation des 299 000 personnes ayant travaillé plus de 78 heures en juin, il a fait valoir qu'il s'était contenté de respecter une décision du



Les dossiers peuvent disparaître, mais le chômage reste.

Conseil d'État venue en application d'un décret de février 1992, signé par Martine Aubry, alors elle-même ministre du Travail du dernier gouvernement Mitterrand.

C'est donc avec une hypocrisie certaine que Martine Aubry accuse aujourd'hui le gouvernement de «présenter une réalité réductrice et tronquée» en «gommant plus de 250 000 personnes» qui «sont bien à la recherche d'un emploi».

Mise au point sous un gouvernement de gauche, appliquée sous un gouvernement de droite, cette modification dans le mode de calcul du

chômage illustre un des moyens par lequel les gouvernements qui se sont succédé combattent soi-disant le fléau : développer les artifices comptables pour éliminer des listes des chômeurs.

Mais cette manipulation ne peut tromper personne. Et surtout, elle ne peut pas tromper ceux qui, parmi les 299 000 radiés de l'ANPE, n'ont trouvé au mois de juin que des emplois précaires pour des salaires au rabais, avec lesquels on ne peut vivre.

Ceux qui travaillent plus de 78 heures par mois connaissent donc un sort identique aux 700 000 embauchés

en CES (contrat emploi-solidarité) en 1994, qui pour vingt heures de travail par semaine touchent la moitié du SMIC. Eux aussi sont sortis des statistiques de l'ANPE. Mais comment prétendre qu'ils aient un avenir assuré?

Alors, derrière les chiffres du chômage, peu ou prou manipulés, la réalité est celle de la montée du travail précaire, de la vie au rabais, de petits boulots en petits boulots.

Leur chiffre du chômage peut bien officiellement baisser, la misère, elle, continue de croître.

Boris SAVIN



Interdiction de la mendicité

LES HYPOCRITES

La liste des municipalités qui interdisent aux mendiants de solliciter les passants, voire carrément de séjourner sur leur territoire, s'est allongée au cours de l'été : Tarbes, Pau, La Flotte-en-Ré, La Baule, Valence, Avignon, Banyuls-sur-mer, Angoulême et Toulon ont rejoint Carcassonne, Nice, Toulouse, Perpignan qui avaient pris des mesures semblables les années précédentes. Quel progrès! On avance tout droit vers le XIX^e siècle. A l'époque, l'interdiction du

vagabondage avait permis aux riches de ne pas être importunés par la misère.

Aujourd'hui, les maires qui veulent interdire la mendicité vont au-devant du désir de certains commerçants et de tous ceux qui rêvent d'une ville aseptisée faite de gens disposant de comptes en banque, les pauvres étant parqués ailleurs. Parmi les hommes politiques incriminés, on trouve pêle-mêle le nouvel élu de Toulon, du Front National, le maire de La Rochelle, un radical, pas-

sant pour avoir des idées éclairées concernant la voiture électrique, mais pour qui les gens tombés dans la misère font tache, le maire PC de Tarbes et de nombreux maires du RPR ou de l'UDF.

Des membres du gouvernement ont eu beau jeu de se déclarer choqués. Tandis que le secrétaire à l'Action humanitaire, Xavier Emmanuelli, s'élevait contre «cet égoïsme municipal», Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture, proclamait : «Le mendiant ne

saurait être le nouvel ennemi de la société moderne». Des propos qui, selon son auteur, ne contredisent pas la politique de son collègue de l'Intérieur, Jean-Louis Debré. Celui-ci avait en effet adressé une circulaire aux préfets, le 20 juillet dernier, où était rappelé que les maires pouvaient, dans certains secteurs des villes, soumettre à de strictes conditions d'accès et d'horaires l'ensemble des activités s'exerçant sur la voie publique, parmi lesquelles la mendicité et les quêtes. Plus précisément, la circulaire du ministre de l'Intérieur stipulait que la mendicité peut être interdite lorsqu'elle représente une «gêne pour la circulation». Elle peut aussi être interdite «aux abords des centres commerciaux, des galeries marchandes et plus généralement dans les lieux de grandes attractions commerciales... dans les parcs et les jardins d'agrément... dans les quartiers où sont regroupés les installations thermales, sites architecturaux ou pittoresques», etc.

Si des maires en ont conclu

qu'ils pouvaient carrément interdire la mendicité, c'est qu'ils ont mal compris. Quelques arrêtés municipaux ont donc été cassés par les préfets.

Cette circulaire était tout de même une incitation à limiter la mendicité, et de là à l'interdire, le pas a été parfois vite franchi.

Seulement, entre les responsables politiques qui se pincet le nez à l'idée de croiser des pauvres et ceux qui expriment aujourd'hui leur compassion, il y a tout de même un point commun : les pauvres gênent, mais pas la misère, qui est à la base de la fortune de ceux dont ils protègent les intérêts.

Si celait était, c'est toute leur politique qui serait à revoir, ce que se gardent bien de faire les Debré, Douste-Blazy et autres Emmanuelli. Ainsi, quand un patron tend la main (ouvre son coffre plutôt) pour recevoir des subventions en échange de vagues promesses de créations d'emplois, aucun d'entre eux ne les prie de circuler.

Jean SANDAY

Espagne

L'affaire des GAL

La nomination au grade de général d'un colonel de la garde civile espagnole, Enrique Rodriguez Galindo, impliqué dans la répression contre l'ETA, responsable pendant de nombreuses années d'une caserne où l'on torturait et soupçonné d'être mêlé aux crimes politiques des GAL (Groupes Antiterroristes de Libération), ne pouvait manquer d'apparaître comme un défi de la part du gouvernement espagnol dont le Premier ministre Felipe Gonzalez est la cible de nombreuses accusations qui alimentent une crise politique pleine de rebondissements.

La vérité n'est pas établie sur le rôle que Felipe Gonzalez et divers membres des équipes gouvernementales issues du PSOE ont réellement joué dans la constitution et les agissements des GAL, ces escadrons de la mort qui ont fait la chasse aux militants basques sur le territoire espagnol aussi bien que sur le territoire français. Et elle ne sera peut-être pas établie de sitôt. Mais les faits mis en lumière ne laissent pas de doute sur la responsabilité des dirigeants de l'État et du chef du gouvernement dans l'activité de ces groupes terroristes qui agissaient dans le sens même de la politique officielle de répression contre les mouvements terroristes basques. Le phénomène s'est étalé sur trop d'années, a conduit à trop d'assassinats, trop de tortures, trop de disparitions pour que

Felipe Gonzalez et son entourage puissent prétendre qu'ils ne savaient pas. Et même si la politique menée par les dirigeants du mouvement séparatiste basque, l'ETA, n'avait rien à voir avec une lutte pour l'émancipation des travailleurs (aussi bien ceux qui vivent au Pays basque que ceux qui vivent dans d'autres

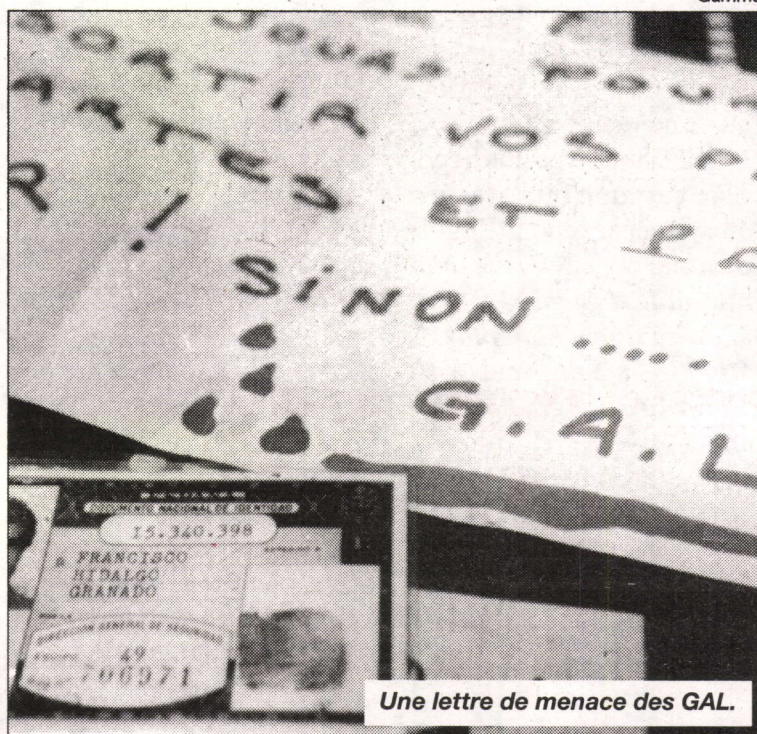
tionnaires dont le loyalisme vis-à-vis du gouvernement civil n'était certainement pas à toute épreuve. C'est que les militaires disposent de moyens de pression qui permettent à leurs chefs d'infléchir la politique des gouvernements ou de la contrer, et ils n'en usent pas seulement en Espagne. On se souvient

a couverts, l'actuel chef du gouvernement, tout comme les membres de son entourage politique n'en sont pas moins responsables des crimes qui ont été commis aussi bien par l'armée et la police officielles de répression que par les groupes armés parallèles dont ils ne pouvaient manquer de connaître l'existence et dont ils cautionnaient les exactions.

Et de ce côté des Pyrénées, où, avec la collaboration de la police française, nombre de militants de l'ETA ont été arrêtés, liquidés ou parfois remis aux autorités espagnoles avant d'être torturés ou

éliminés par des bourreaux en titre ou des barbouzes, on ne pouvait ignorer tous ces crimes. Les responsables de la police et de l'armée, de l'État français tout comme les dirigeants du Parti Socialiste Français, en premier lieu Mitterrand, ont immanquablement toléré et couvert l'existence et l'action des GAL, au nom de la nécessaire solidarité entre États démocratiques et entre dirigeants se revendiquant de partis socialistes pour qui les droits démocratiques ne pèsent vraiment pas lourd face aux raisons d'État.

Henriette MAUTHEY



Une lettre de menace des GAL.

régions d'Espagne), la répression et la sale guerre menée par les gouvernements qui se sont succédé s'est traduite par des crimes inacceptables.

Ceux qui aujourd'hui se servent de cette affaire pour faire la guerre à Gonzalez et aux politiciens du PSOE qui l'entourent sont des dirigeants d'une droite réactionnaire qui rêve de remplacer le PSOE au pouvoir. Ils n'ont certainement pas le droit de faire mine de parler au nom de la démocratie ou du respect des droits de l'homme. La plupart d'entre eux sont issus du franquisme, et sous Franco, le terrorisme d'État mené par la police et l'armée de l'État espagnol frappait impitoyablement les mouvements nationalistes basques. A la mort de Franco, quand les dirigeants de la droite, puis ceux du PSOE ont occupé le devant de la scène, ils laisseront bien sûr en place une armée et une police encadrées par les mêmes hommes réac-

comment en France, en 1956, au moment de la guerre d'Algérie, une partie de l'armée avait mis le gouvernement socialiste de Guy Mollet au pied du mur en enlevant Ben Bella... dont l'arrestation fut bientôt entérinée. Et l'on pourrait citer aussi comment l'arrestation de Ben Barka fut réalisée à l'insu de De Gaulle ou comment un peu plus récemment, dans l'attentat organisé par les services français contre le bateau de Greenpeace le gouvernement socialiste et Mitterrand furent visiblement mis devant le fait accompli. Or l'armée et la police espagnoles ne manquaient certainement pas d'aventuriers disposés à agir en francs-tireurs.

Mais que la politique menée par l'État espagnol, son armée et sa police contre l'ETA ait été délibérément choisie par Felipe Gonzalez ou qu'elle lui ait été imposée par des militaires, des barbouzes ou des politiciens qu'il

Panama

UNE DICTATURE À L'OMBRE DES ÉTATS-UNIS

Depuis l'intervention militaire américaine au Panama et la chute du dictateur Noriega, le Panama ferait-il partie d'un monde dit « libre ».

Pour l'administration des États-Unis, ce n'est plus une dictature, c'est un régime fréquentable, ce qui est somme toute bien normal quand il s'agit d'un pays défendant loyalement des intérêts du tuteur nord-américain.

Par contre, pour les droits de la population panaméenne, il en va tout autrement.

Vendredi dernier, une grève et une manifestation des ouvriers du bâtiment qui avait rassemblé 7000 personnes, auxquelles s'étaient joints 5000 ouvriers des plantations de

bananes de l'ouest du pays, a été durement réprimée par le gouvernement. Les travailleurs manifestaient contre un projet de réforme du code du travail qui visait à faciliter les licenciements et les réductions de salaire. La police est intervenue : quatre personnes ont été tuées et 447 arrêtées.

Le président panaméen s'est justifié en expliquant : « La répression est malheureuse et désagréable pour mon gouvernement, mais nécessaire pour faire respecter la loi ».

C'est certainement cela, la différence entre un régime dit « démocratique » et un régime « dictatorial » : la répression est identique vis-à-vis des couches populaires, mais le gouvernement la trouve « désagréable ». Le bruit, sans doute ?

A. M.

ex-Yougoslavie

UNE GUERRE SANGLANTE, PRÉLUDE À UN PARTAGE DE LA BOSNIE



150 000 réfugiés jetés sur les routes et parfois bombardés

L'armée croate a, en quelques jours, reconquis la Krajina. La Krajina est une région située au centre de la Croatie, à la frontière avec la Bosnie, et peuplée majoritairement de Serbes. Elle était devenue indépendante en 1992.

D'emblée, il était évident que la reconquête de la Krajina était le véritable but du gouvernement croate. Le désenclavement de Bihac, où s'affrontent les milices serbes et les Musulmans de Bosnie, ayant tout juste servi de prétexte au déclenchement d'une opération dont les plans étaient prêts de longue date.

L'armée croate, tout comme les autres armées nationalistes de l'ex-Yougoslavie, a fait preuve de sauvagerie, détruisant les villages, incendiant les maisons ; 150 000 réfugiés ont été jetés sur les routes en quelques heures, parfois bombardés par l'aviation.

Pour leur part, les grandes puissances se sont assez peu indignées de cette purification ethnique-là. Toute l'intervention croate s'est déroulée dans un climat d'approbation tacite de leur part, à quelques nuances près. Les États-Unis et l'Allemagne ont appuyé le gouvernement de Tudjman, tandis que la France et la Grande-Bretagne se montraient, elles, plus réticentes. On retrouve d'ailleurs là les clivages qui existent entre les grandes puissances depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

La guerre de 1991-1992

Les familles serbes, qui vivaient en Krajina, s'y trouvaient souvent depuis des siècles. En juin 1991, lorsque la fédération yougoslave éclata et que la Croatie et la Slovénie proclamèrent leur indépendance, la guerre éclata dans cette région.

La constitution qu'avait fait adopter le président croate Tudjman proclamait que « la Croatie est l'État des Croates », ouvrant la porte à tous les arbitrages contre les 600 000 Serbes vivant sur le territoire du nouvel État, en particulier en Krajina, mais aussi en Slavonie, autre région de Croatie à majorité serbe, située, elle, au nord-est de la Croatie.

Toute forme d'autonomie leur fut refusée. Les dirigeants nationalistes serbes de ces régions déclarèrent alors qu'ils n'entendaient nullement rester sous la tutelle d'un tel État et choisirent de s'en séparer.

La guerre fit aussitôt rage. Une guerre de village à village d'abord, car il y avait aussi des villages croates en Krajina ou en Slavonie. Puis une guerre encore plus sanglante lorsque l'armée serbe de Belgrade, qui à l'époque n'était autre que l'ex-armée yougoslave, possédant seule un armement lourd, pénétra dans la région.

Les villes croates furent bombardées. Vukovar, par exemple, presque entièrement détruite, fut prise par l'armée serbe en novembre 1991 après un siège de trois mois.

Et lorsque cette guerre entre les États serbe et croate prit fin, au début de 1992, les régions à population serbe, la Krajina et la Slavonie, restèrent sous le contrôle des groupes paramilitaires locaux qui avaient mené le combat aux

côtés de l'armée serbe contre les Croates.

Les Croates avaient quitté la région pour se réfugier à Zagreb ou dans d'autres villes de Croatie. Ce sont eux que l'on voit revenir aujourd'hui dans des villages dévastés par les guerres de 1991 et 1995, tandis que les Serbes, à leur tour, sont jetés sur les routes.

Le partage de la Bosnie

Bien des choses ont cependant changé depuis la guerre de 1991. D'abord l'armée croate, qui n'était à l'époque guère plus qu'une milice, ou plutôt un ensemble de milices parmi d'autres, s'est manifestement renforcée et homogénéisée. Elle a acquis à son tour un armement lourd, nullement gênée, soit dit en passant, par un quelconque embargo.

Mais surtout, le gouvernement de Belgrade a cette fois choisi de rester neutre et s'est abstenu de voler au secours des milices serbes de Krajina qui l'appelaient à l'aide.

Plus même, son président, Milosevic, a gardé un silence presque total pendant les quelques jours qu'a duré la conquête de la Krajina, ne préférant pas la moindre menace à l'encontre des dirigeants croates. Un silence proche de la complicité, qui fait dire à certains qu'un accord serait intervenu entre Milosevic et Tudjman.

Quels sont les termes de cet accord, si accord il y a ? Le partage pur et simple de la Bosnie, auquel l'opération de Krajina ne serait qu'un prélude ? La presse s'est d'ailleurs largement fait l'écho de la possibilité d'un tel partage. Tous les journaux, à la suite du *Times* de Londres, ont publié un croquis

fait par Tudjman et représentant une Bosnie divisée entre Serbie et Croatie.

Que l'on puisse décider ainsi de l'avenir des populations en griffonnant un vulgaire bout de papier, à quelque chose d'odieux, bien dans les traditions des puissants de ce monde. Les impérialistes avaient agi ainsi pour se partager, en leur temps, d'autres territoires, comme les champs pétrolifères du Moyen-Orient par exemple.

Alors, bien que pour l'heure le partage de la Bosnie ne soit qu'une hypothèse (le gouvernement croate, fort de sa victoire, pourrait tout aussi bien décider de reconquérir par les armes la Slavonie), il n'y aurait là rien d'étonnant. Les dirigeants nationalistes de la région ayant déjà amplement montré que, pour eux, les peuples, à commencer par le leur, ne sont jamais que des pions que l'on peut brader, déplacer, sacrifier selon les besoins du moment.

Grandes puissances complices

Dans une telle situation, la population bosniaque ne peut être que méfiante à l'égard de l'« allié » croate. Elle sait de quoi il est capable. Ses milices s'étaient violemment affrontées à celle des Musulmans, jusqu'en 1994, date à laquelle s'était constituée une fédération croato-musulmane sous l'égide des États-Unis.

Mais cette fédération peut, du jour au lendemain, voler en éclats sous l'œil indifférent des grandes puissances. Celles-ci auraient vite fait de sacrifier les Musulmans de Bosnie sur l'autel d'une entente entre ce qui représente manifestement aujourd'hui les deux seules forces militaires

dans la région, les États serbe et croate qui seuls peuvent être d'efficaces relais à la politique des impérialistes.

Le chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher, n'a-t-il pas déclaré que « les faits pourraient donner naissance à une nouvelle situation stratégique », tandis que Clinton et son secrétaire à la Défense précisait que les événements de Krajina pourraient aider à résoudre le conflit bosniaque. Les dirigeants impérialistes diraient bien sûr qu'il y va de la paix, fustigeraient ceux qui s'y opposent. Mais on assisterait en fait à un nouveau découpage dans la chair des peuples, pas plus viable que les précédents, simple prélude à de nouvelles souffrances, de nouveaux exodes.

* * *

Il est de plus en plus évident que la paix à laquelle aspire sans aucun doute l'immense majorité des habitants de l'ex-Yougoslavie ne peut venir ni de leurs dirigeants nationalistes ni des grandes puissances. Pour les uns comme pour les autres, les peuples ne sont que quantités négligeables, que l'on jette sur les routes, que l'on écrase sous les bombes, au gré des accords publics ou secrets.

Cette paix, elle ne peut venir que des peuples eux-mêmes, s'ils s'unissent pour renverser tous ces bouchers.

La révolution sociale coûte toujours moins cher aux peuples que la barbarie capitaliste. L'ex-Yougoslavie en administre une fois de plus la preuve.

Daniel MESCLA

Gamma



En octobre 1994, une agitation sociale avait mis les projets de Berlusconi en échec. Mais depuis les directions syndicales ont obtempéré devant Dini ?

DES ÉCONOMIES SUR LES RETRAITES

Le Parlement italien a voté, le 4 août dernier, une réforme du régime des retraites qui est un recul pour les travailleurs de ce pays. Gouvernement, économistes, journalistes et même des syndicalistes, ont souligné les mérites de ce nouveau régime des retraites «absolument nécessaire» à l'équilibre du budget de l'État italien : 340 milliards de francs d'économies sur une période de dix ans.

Mais pour les retraités, il en va différemment. La

retraite ne représentera plus que 60 à 70 % du dernier salaire alors qu'actuellement elle en représente 80 %. Autre nouveauté, pour avoir cette retraite au rabais, il sera tenu compte de toutes les années de cotisations. Auparavant le calcul se faisait sur la base des cinq ou dix dernières années de salaire. Toujours auparavant, les travailleurs italiens pouvaient partir après 35 ans de cotisations, à n'importe quel âge. Maintenant, cela ne sera pas possible avant 57 ans et 40

ans de contributions.

En Italie, depuis quinze ans, divers gouvernements ont tenté de s'attaquer aux prétendus «abus» du système des retraites. Le gouvernement Berlusconi avait dû en partie sa chute au contrecoup de l'agitation sociale, en octobre et novembre 1994, contre les attaques sur les retraites justement. Les directions syndicales, après avoir refusé leurs signatures à Berlusconi, les ont finalement données à Dini. Aussi, le 8 mai, elles

arrivaient à un accord avec ce nouveau Premier ministre. C'est cet accord qui vient d'être entériné par le Parlement.

Dini s'est félicité que «la mission soit accomplie» et que le gouvernement ait «mérité la confiance du Parlement». Cette confiance s'est d'ailleurs traduite par un vote positif du PDS, l'ancien parti communiste (Refondation Communiste a voté contre). Forza Italia, le groupe de Berlusconi, a pu ainsi se payer le culot de s'abstenir et l'extrême-droite

de l'Alliance Nationale a même voté contre !

Les travailleurs italiens ont eu, une fois de plus, la confirmation qu'ils n'avaient rien à attendre de leurs faux amis de gauche : des «vendus» pour reprendre une épithète qu'ils avaient recueillie en mai dernier, lors de la première signature de l'accord sur les retraites.

Mais toute une génération de travailleurs n'attendra peut-être pas la retraite pour engager une autre bataille contre ces mesures.

Samuel LATAN

Grande-Bretagne

FAILLITE DE LA BANQUE BARINGS : TOUT EST NORMAL !

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes. Plus de six mois après la chute de la banque Barings en février 1995, où 6,7 milliards de francs étaient perdus dans la spéculation sur le marché financier de Singapour, la Banque d'Angleterre a rendu son rapport sur l'affaire.

Tout va très bien pour les clients de la banque, la reine Elisabeth, l'Eglise d'Angleterre et autres, qui n'ont pas perdu une livre. Tout va bien aussi pour les membres de la famille Baring qui, s'ils ont dû se retirer discrètement, conservent leurs châteaux. Tout va bien enfin pour la Banque d'Angleterre, qui estime qu'elle a

assuré correctement sa mission de surveillance de la banque Barings comme de celle des marchés financiers.

Il est vrai que ledit rapport néglige de mentionner les pertes de quelques investisseurs qui n'avaient, eux, aucun quartier de noblesse, en particulier deux ou trois douzaines de municipalités. Mais comme l'a dit avec philosophie un ancien ministre des Finances qui aujourd'hui trône au conseil d'administration de la Lloyds Bank, «Les risques, ça se paie». En tout cas, les administrés de ces municipalités vont certainement les payer, à la différence de la reine d'Angleterre...

Maroc

Après l'aéroport d'Agadir, la Grande Mosquée de Casablanca et le système d'égout et de rejet dans la mer des eaux usées toujours à Casablanca, Bouygues va bâtir une ville nouvelle au Maroc à Salé. Pour 1,4 milliard de francs, la filiale marocaine du groupe Bouygues, Bymaro a obtenu sur instance royale le contrat de construction de la Cité Royale de Salé, ville nouvelle de 20 000 logements et 750 commerces. Salé qui n'est séparée de Rabat que par l'oued Bou Regreg, avec qui elle compose un ensemble urbain de 900 000 habitants, faisait figure face à Rabat de parent pauvre, faubourg et réservoir de main-d'œuvre de la capitale. Celle-ci devenue depuis la colonisation la ville administrative par excellence, avec ses ministères, ses consulats et ambassades tranchait par son luxe et sa verdure sur la banlieue poussiéreuse et les taudis de Salé.

Le roi a décidé d'y mettre bon ordre et de faire profiter de la bonne occasion un

LES BONNES AFFAIRES DE L'AMI DU ROI

ami. La ville doit pousser comme un champignon, 6 000 logements doivent être livrés dès la fin de l'année prochaine. Et le roi ayant le cœur social, tout autant que Bouygues, ce qui n'est pas peu dire, a prévu que sur les 20 000 logements, 12 500 seraient à caractère social. Incroyable, non ! Évidemment il faut bien faire avaler à la population qu'on va raser quelques bidonvilles et logements miséreux qui déparent la magnifique plage de Salé, en laissant miroiter l'espoir que certains pourront être relogés plus correctement. Et puis des logements sociaux cela ne veut pas dire réservés aux pauvres, pas plus à Rabat qu'à Paris. Simplement ce sont des logements à loyers modérés qui permettent de favoriser quelques amis des amis. La plupart des habi-

tants des bidonvilles n'auront d'autre choix que de se laisser repousser un peu plus loin à l'intérieur, loin de la mer, loin de la capitale et des yeux des touristes.

Rabat-Salé, ville royale propre, sans misère n'est-ce pas un pari bien risqué ? Car avec la sécheresse actuelle catastrophique et les ravages qu'elle provoque parmi la population des campagnes réduite à la famine, c'est par dizaines de milliers que des nouveaux pauvres vont venir grossir les bidonvilles de l'agglomération Rabat-Salé-Casablanca et même repoussés en marge, loin des quartiers de luxe, leur nombre croissant avec leur révolte, ils finiront un jour par faire exploser ce système de dictature qui protège si bien ceux qui viennent bâtir... leur fortune au Maroc.

Cécile BERNIER



CHERCHEZ L'INJURE

C'est le 29 septembre que sera jugée au tribunal de Nancy une plainte de la direction de l'entreprise Bata contre le bulletin Lutte Ouvrière pour « injures publiques ».

En mars dernier, le directeur de l'usine était décoré de la Légion d'honneur et le chef du personnel de l'Ordre du mérite. Rien de bien passionnant... mais la remise de ces médailles fut l'occasion d'une cérémonie dans l'entreprise patronnée par Gérard Longuet, président de la région lorraine.

A la même époque, des dizaines de travailleurs étaient interrogés par la gendarmerie, perquisitionnés, fouillés et gardés à vue des journées entières. Tout cela pour une affaire de vol de chaussures dans l'entreprise. Beaucoup de salariés estimaient que la direction en faisait trop, que c'était honteux que les ouvriers soient traités comme des gangsters. Alors la petite fiesta avec Longuet – mis en examen pour des faits autrement graves que quelques paires de chaussures – faisait penser à tout le monde qu'il y avait deux poids deux mesures.

Voilà ce que nous évoquions dans le bulletin Lutte Ouvrière du 29 mars et

qui provoqua l'ire de la direction.

En fait, cette plainte survient au moment où la gendarmerie enquête suite à une plainte de sept militants de Lutte Ouvrière qui avaient été agressés et séquestrés par des membres de la direction en mai 1993 (LO n° 1347 et 1348).

Pour les travailleurs, l'injure, c'est de gagner 4 300 F par mois après des années, voire des dizaines d'années de travail, car à Bata, c'est le SMIC pour la majorité des 1 400 salariés et il faut déduire la Mutuelle et les cars de ramassage de l'usine – eh oui, ils sont payants ! L'injure, elle est dans le retour du travail aux pièces depuis quelques années, comme au XIX^e siècle, avec des tarifs qui ne permettent même pas d'atteindre le SMIC. L'injure, elle est dans les cadences infernales qui nous sont imposées, dans ce règlement intérieur – totalement illégal ! – qui interdit l'introduction de tout tract ou journal dans l'entreprise.

Que le bulletin Lutte Ouvrière dénonce ces injures quotidiennes à la dignité ouvrière, voilà ce que la direction ne peut supporter.

Correspondant LO

Quimperlé (Finistère)

LE VASE A DÉBORDÉ

A l'usine Bigard de Quimperlé, usine d'abattage et découpe de viande, 300 salariés sont en grève depuis le début de la semaine et manifestent dans les rues de la ville. La raison en est que le patron de cette usine de 1 200 salariés veut imposer un nouveau règlement intérieur n'autorisant plus une partie des salariés à aller librement aux toilettes mais à heures fixes sous peine

de sanctions financières. Manifestement, quoique ce monsieur semble se croire investi d'un pouvoir de droit divin, il n'a pas celui de décider des « envies » des salariés à leur place. Celles-ci, comme le remarque plaisamment un délégué CGT « n'ont pas coulé la boîte » jusqu'à ce jour... Simplement ce nouvel article du règlement intérieur a été la goutte d'eau en trop.

Hôpital Beaujon (Clichy - 92)

LE PERSONNEL PROTESTE

A la mi-juillet, le manque de personnel dans les services s'est ressenti plus durement que d'habitude, bien qu'environ un quart des lits soient fermés pour les vacances. Congés-maternité non remplacés, congés bonifiés (un mois supplémentaire tous les trois ans pour le personnel originaire des DOM-TOM) non pourvus en remplaçants, à quoi s'ajoutent les congés-maladie non prévisibles, eux : c'est la catastrophe.

Au changement d'équipe, à une infirmière qui n'avait pas de relève, l'infirmière générale a dit : « Je n'ai pas de solution ! » Dans un service de chirurgie, l'administration a supprimé un poste de soin pour l'équipe d'après-midi et a envoyé l'infirmière ainsi « libérée » dans un autre service. Ailleurs encore, ce sont des départs non remplacés, et donc des repos déplacés...

Alors, bien qu'on soit à la fin juillet, le ras-le-bol s'est exprimé. Une assemblée de quarante personnes s'est tenue et la direction a eu la mauvaise surprise de recevoir cette délégation en colère. Mais ce fut un véritable dialogue de sourds. La direction n'a parlé

que d'équilibre budgétaire, refusant notamment de se servir de son budget d'interimaires sous prétexte de renflouer une partie d'un autre poste budgétaire. Mais devant tous les problèmes concrets soulevés par le personnel, le directeur de la communication restait muet comme une carpe !

Au mois d'août, une partie de ceux qui se sont manifestés sont partis en congés. Mais les problèmes dans les services sont toujours là ; et les discussions sont nombreuses : comment rendre publics les problèmes, dénoncer sur le cahier des CHS les conditions de travail dangereuses, préparer la rentrée... Les réactions de la hiérarchie entretiennent le mécontentement.

Une pétition circule dans les services, réclamant notamment l'embauche des contractuels. La première assemblée d'août n'a réuni qu'une douzaine de personnes. Mais la direction aurait sûrement tort de se croire tirée d'affaire, car une bonne partie du personnel est consciente que si nous ne voulons pas continuer à subir, il faudra réagir ensemble.

Correspondant LO

GOODING (Creutzwald - Moselle)

De Grundig à Gooding

DE L'ARGENT VERSÉ À FONDS PERDUS

« Les aides sont importantes » soulignait fin décembre 1993 Gérard Longuet, président de la région Lorraine, lors de la reprise de l'usine Grundig à Creutzwald par l'homme d'affaire Alfred Gooding.

Selon le *Républicain Lorrain*, « 50 millions de francs de subventions diverses auraient été mis sur la table... sans compter l'exonération de l'impôt sur les bénéfices pendant deux ans, de la taxe professionnelle, de la taxe foncière et des droits de mutation. De plus, en septembre 1994, lorsque l'entreprise a réembauché 21 salariés, elle aurait bénéficié de 142 857 F par personne ».

Fin juin, Gooding (qui ne compte plus que 380 salariés) déposait le bilan.

Comme le disait une ouvrière de la région : « Grundig a reçu des aides de l'État pour créer des emplois et puis j'ai été licenciée ; maintenant quand je dois emmener mon père en pneumologie à l'hôpital, le service est fermé pour l'été car il n'y a pas assez de personnel. Il aurait mieux valu créer des emplois à l'hôpital plutôt que de donner tout cet argent à ces margoulins ».

Correspondant LO

Arc.

AH ! LES VACANCES...



Des vacances bon marché, mais pourtant inaccessibles à bien des bourses.

Affirmation maintes fois répétée : tous les Français ou presque partent ou sont partis bronzer sur les plages, ou arpenter les chemins de campagne ou de montagne.

Lorsque les journaux titrent que plus d'un Français sur deux part en vacances, soit 6 sur 10, cela signifie d'abord que près d'un sur deux ne part pas ! Mais l'INSEE d'où sont tirées les statistiques définit le terme « vacances » par « 5 jours consécutifs hors de chez soi » (pour motifs non professionnels). En clair, si vous avez pris une petite semaine dans votre famille, l'INSEE – et derrière elle, les journalistes – vous compte parmi ceux qui sont partis. Et pourtant, même avec ce mode de calcul, le chiffre des vacanciers a diminué ces dernières années, alors qu'il avait régulièrement progressé depuis 20 ans. Il est tombé de 60 % en 1992 à 56,7 % en 1993.

D'après l'INSEE, 60 habitants sur 100 sont partis, mais 5 ne partent que l'hiver. Ils ne sont donc que 55 à partir l'été. Parmi ceux-ci, le quart sont partis moins d'une semaine et 40 % entre 8 et 15 jours. Donc seulement un peu plus d'un tiers de ceux qui sont partis l'été sont partis plus de 15 jours... pourcentage en diminution depuis 3 ans. La durée moyenne des séjours l'été est de moins de 17 jours. Le « mois de vacances » d'été ne concerne donc plus qu'un Français sur six !

Les mêmes chiffres mettent en lumière les inégalités : plus on est riche et plus on part loin, souvent et longtemps. Moins de 40 % de ceux qui ont moins de 80 000 F de revenu annuel par ménage partent, tandis qu'ils sont 70 % au-delà de 120 000 F, plus de 90 % au-delà de 300 000 F. De même, sur l'ensemble de l'année, les cadres supérieurs et professions libérales sont près de 90 % à partir plus de 30 jours au total, les employés ne sont que 66 % à partir en moyenne moins de 25 jours et les

ouvriers 55 % en moyenne 21 jours.

La majorité de ceux qui partent restent en France, c'est moins loin et moins cher. Les vacances à l'étranger concernent moins d'un vacancier sur cinq, mais dans 40 % des cas, c'est dans la famille et cela concerne évidemment les émigrés qui retournent au pays.

En vacances, c'est le logement qui coûte le plus cher. Ceux qui partent en France sont logés dans 40 % des cas dans la famille ou chez les amis. Les autres vont en location (17,6 %), au camping (16,5 %) ou à l'hôtel (moins de 8 %). Au total, un ouvrier sur cinq et un employé sur neuf dort sous la tente ou dans la caravane, alors qu'il n'y a qu'un cadre sur vingt ! Le camping, c'est Trigano, mais c'est surtout très prolo !

Pourtant de ce côté aussi, les « professionnels » du tourisme – comme aiment à se faire appeler les patrons du secteur – voudraient bien améliorer les choses... de leur point de vue. Ils visent de plus en plus une clientèle qui pourra

payer cher pour ce qu'ils appellent pompeusement « l'hôtellerie de plein air ». C'est ce qui explique que les petits campings d'une et deux étoiles ont tendance à disparaître au profit des quatre et cinq étoiles. Les « professionnels » nous disent qu'ils suivent la demande de la clientèle... Mais comme d'habitude ce sont les propriétaires qui font les questions et les réponses.

Le prix du camping augmentant, il n'est pas rare de voir des familles populaires aller, pour les vacances, dans ces chaînes d'hôtels bon marché et sans âme qui sont aux vacances ce que McDonald's est à la restauration ! Le prix bas est obtenu par l'emplacement, choisi en bordure d'autoroute ou de zone industrielle et par un service réduit au minimum ou automatisé.

Les vacances, c'est un droit que les travailleurs ont conquis par leurs luttes passées. Mais vacances ou pas, une société d'argent et d'inégalités reste ce qu'elle est.

Sécurité scolaire

APRÈS LA COMMISSION, VOILÀ L'OBSERVATOIRE

Un « observatoire » vient d'être mis en place par François Bayrou pour recenser les problèmes de sécurité et les locaux vétustes dans les établissements scolaires.

En janvier 1994, le même François Bayrou avait déjà mis en place une commission ayant exactement le même objectif (et d'ailleurs le même président) que cet observatoire. Sur 25 442 établissements étudiés à l'époque, 339 s'étaient avérés trop

dangereux pour continuer à être utilisés, 1 832 étaient insuffisamment protégés contre les risques d'incendie, la moitié des internats ne correspondaient pas aux critères de sécurité.

Qu'est-ce qui a été fait depuis ? Certainement peu de choses, mais qu'à cela ne tienne, Bayrou continue à observer.

D. M.

EDF SOUS-TRAITE LE DANGER NUCLÉAIRE

EDF se vante, dans ses bilans annuels, de la bonne santé de ses employés. Même dans les centrales nucléaires, le taux d'exposition aux radiations est quasiment nul. Il n'y a pas à chercher bien loin pour élucider ce mystère.

Une enquête menée par des médecins du travail montre que 80 % du travail effectué sous rayonnement est réalisé par des entreprises sous-traitantes. Ce sont près de 20 000 travailleurs salariés de 400 entreprises extérieures à EDF qui sont soumis à des risques importants liés à l'accumulation des radiations sur l'organisme.

Un des responsables de l'enquête explique d'ailleurs : « Lorsque ces travailleurs précaires s'approchent de la dose maximale d'exposition, il n'est pas rare qu'ils laissent aux vestiaires leur dosimètre. Aussi ils peuvent obtenir d'autres contrats de travail et continuer de gagner de l'argent ».

Les conséquences immédiates en sont des troubles du sommeil, de la digestion, mais à plus long terme les irradiations multiplient les risques de développement de cancers. Les enquêteurs soulignent par ailleurs la fréquence de journées de travail dépassant 12 heures. De plus, près d'un quart de ces travailleurs effectuent des déplacements de plus de six mois. A tel point qu'à leur égard on parle de « nomades du nucléaire ».

Les responsables d'EDF, uniquement soucieux d'économies, acceptent de fermer les yeux sur les risques qu'encourent ces milliers de travailleurs. Alors, comment faire confiance à ces responsables d'entreprises et, au-dessus d'eux, à leur ministre de tutelle, lorsqu'ils nous expliquent que le nucléaire ne présente aucun danger ?

Gilles BOTTI

L'île de Sakhaline d'Anton Tchekhov

Anton Tchekhov est connu ici en France comme auteur de théâtre principalement, même si ce furent ses nouvelles souvent cocasses et où perçait une certaine satire sociale qui l'ont rendu célèbre en son temps. Mais *L'île de Sakhaline* édité récemment en français était resté inconnu ici, et on imagine difficilement Tchekhov en «reporter sans frontière» ou «médecin du monde» avant la lettre.

Pourtant c'est près d'il y a un siècle, en 1890 exactement, qu'Anton Tchekhov, déjà malade et crachant le sang, quoique jeune, s'embarqua pour un voyage de 50 jours qui le conduisit à Sakhaline, haut lieu du bagne tsariste où il passa trois mois et en étudia tous les aspects. «J'ai tout vu. Il n'y a pas à Sakhaline un seul forçat ou déporté à qui je n'ai parlé» écrit-il en septembre 1890 à un ami. Effectivement, même s'il n'en fait pas état dans son livre, parce que la police le lui avait interdit, il rencontra tous les prisonniers, y compris les politiques. Il fut le premier à recenser la population de l'île, isba par isba, casernement par casernement, et pour les quelque dix mille habitants et plus, il établit dix mille fiches de sa main.

Les conclusions qu'il en tire sont terribles. C'est avec une émotion contenue, presque de la sécheresse qu'il relate l'avisement, le mépris de la personne humaine, ainsi que l'inertie, la paresse et l'ignorance qui sont les caractéristiques de l'administration pénitentiaire, quand ce n'est pas un certain sadisme à l'encontre des prisonniers. Effectivement, comme les châtiments corporels – notamment le fouet – sont de rigueur, on se bouscule quelquefois parmi les fonctionnaires de la prison pour aller voir l'unique spectacle que sont les punitions quand ce ne sont pas les exécutions.



Comme l'explique Tchekhov, l'île entière n'est qu'une prison qu'il s'agisse des forçats condamnés aux travaux dans les mines, sur les routes ou à l'abattage du bois, ou des personnes de condition libre, fonctionnaires ou conjoints qui ont suivi de leur plein gré un condamné. Et tous sont détruits, avilis par le système même du bagne. La condition des femmes, même celles qui n'ont d'autre tort que d'avoir suivi un mari condamné, est horrible, et le plus souvent elles ne survivent pas si elles n'acceptent pas de se prostituer, les fonctionnaires préposés au tri des arrivants se réservant les plus jeunes et plus jolies comme concubines et expédiant les autres au fin fond de l'île.

Tchekhov était aussi, avant même que de se faire connaître comme écrivain, homme de science et médecin. Il soigna lui-même certains détenus et raconte les conditions d'hygiène effroyables, l'absence de soins dignes de ce nom, la propagation de certaines maladies comme la syphilis. Il décrit une population qui, bien que d'âge adulte et plutôt jeune, a déjà l'air usé et dont la plupart ont déjà des allures de vieillards. A son éditeur qui n'a pas l'air très convaincu de la nécessité de son ouvrage il écrit : «*Nous avons chassé des hommes enchaînés, dans le froid, pendant des dizaines de milliers de verstes, nous les avons rendus syphilitiques, nous les avons dépravés, nous avons procréé des criminels... Nous avons*

fait pourrir en prison des millions d'hommes, fait pourrir inutilement, sans raison, d'une manière barbare, en rejetant la responsabilité de tout cela sur les surveillants de prison aux nez rouges d'ivrognes»...

Et son récit ne constitue pas seulement un réquisitoire contre le bagne, mais aussi contre la conception coloniale du gouvernement russe qui vise à peupler l'île de bagnards devenus «colons» une fois libérés, cela pour contrer les visées japonaises sur le territoire. Car, non seulement c'est un échec puisque les prétendus «colons» n'ont rien de plus pressé que de chercher à quitter l'île, dès qu'ils le peuvent, mais au lieu d'une mise en valeur de l'île, on assiste à un pillage de ses richesses minières et surtout à une destruction des populations primitives qui dépérissent et décroissent très rapidement au contact des bagnards, de l'alcool et des maladies apportées par la présence russe mais que ceux-ci s'avèrent incapables de soigner.

Un livre émouvant et courageux car c'est directement contre une certaine politique du gouvernement tsariste, même si ce n'était pas l'apanage de celui-ci, (car cette politique de bagne et de colonisation forcée était celle de toutes les grandes puissances de l'époque) que Tchekhov entreprit de témoigner.

Cécile BERNIER

L'île de Sakhaline d'Anton Tchekhov, Editions Cent Pages, 160F.

La reine des bandits

de Shekhar Kapur

Ce film raconte l'histoire de Phoolan Devi : petite fille d'un village du nord de l'Inde, vendue à 11 ans à un mari beaucoup plus âgé. Exploitée, violée, elle s'évade. Elle devient la victime de ses voisins, de caste supérieure, qui la font arrêter par la police, puis capturer par les bandits. Elle-même se retrouve un chef de bande redouté et se venge, avant d'être obligée de négocier sa reddition en 1983.

Phoolan Devi vit en Inde. Elle est sortie de prison en 1994 et passe pour une sorte de Robin des Bois, qui volait aux riches pour donner aux pauvres. Sa célébrité et son influence parmi les Indiens pauvres ont d'ailleurs inquiété bien des politiciens. Et sans juger du personnage, on ne peut que comprendre et partager sa révolte.

Lors de la sortie du film

Phoolan Devi a porté plainte contre le producteur, estimant que le film ne retraçait pas réellement «sa vraie vie». Quoi qu'il en soit, et tel qu'il est, *La reine des bandits* décrit une société particulièrement injuste, où les rapports sont durs et souvent grossiers, les principales victimes étant les plus pauvres.

Phoolan Devi était à la fois pauvre, de basse caste et femme, dans une société où celles-ci n'ont guère voix au chapitre et sont souvent traitées comme des marchandises. D'abord terrorisée, elle a eu ensuite la force de se rebeller. On ressent tout cela dans le film, tiré d'un livre de Mala Sen.

Dommage tout de même que le film ne passe qu'en version originale dans les salles.

Frédéric GESROL

* * *

Usual suspects

de Bryan Singer

Le film commence par la fin : une tuerie sur les docks de Los Angeles a laissé sur le carreau plus de quinze cadavres calcinés. Il ne reste que deux survivants, un grand brûlé et un infirme, Kint le boiteux, qui nous raconte toute l'histoire. Six semaines plus tôt, cinq truands new-yorkais passent quelques heures de garde à vue dans la même cellule, soupçonnés d'un vol d'armes. Tous ont leur personnalité, de Fenster, l'arnaqueur aux petits pieds qui joue les dandys, à Mc Manus, le tueur en série, en passant par Keaton, un ex-flic passé dans le milieu. Nos cinq lascars tombent d'accord pour un coup, le braquage d'un trafiquant d'émeraude protégé par un réseau de flics ripoux. Mais que faire ensuite des émeraude ? Et ce coup qui devait être le seul devient le

premier d'une longue série qui les amène de New York à Los Angeles, dans un engrenage de violence et de manipulation. Car derrière tout cela, il y a une grosse peinture de la pègre, un certain Keiser Soze, «génie» du crime organisé.

Inutile de chercher à deviner la suite, car le Machiavel qui tire les ficelles depuis le début a imaginé un scénario en poupées russes qui nous tient en haleine jusqu'à la fin. Et même si le scénario est parfois un peu trop machiavélique, notre attention ne faiblit pas un instant (il faut dire que les images-chocs ne manquent pas). Alors à ceux que les cadavres pleins les placards n'impressionnent pas, à ceux qui sont amateurs de suspense et qui ne vont pas au cinéma pour se détendre, *Usual Suspects* plaira.

Gilles BOTTI

PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR VENIR DISCUTER AVEC DES MILITANTES ET DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Depuis le début du mois de juillet, des militantes et des militants de Lutte Ouvrière parcourent la plupart des régions en faisant étape chaque semaine dans des dizaines et des dizaines de villes.

Les expositions, les présentations d'un montage vidéo reprenant des extraits de la campagne d'Arlette Laguiller, les séances-débats de l'après-midi ou du soir, les rencontres avec des militants qui proposent notre hebdomadaire dans différents points de chaque ville sont autant d'occasions de discussions positives.

Comment sortir de la situation qui, depuis des années, pèse sur la classe ouvrière et se traduit par plus de chômage, plus d'emplois précaires, des salaires de plus en plus insuffisants, alors que pendant ce temps les capitalistes accumulent les profits ? Pourquoi un programme défendant les intérêts du monde du travail est-il nécessaire ? Pourquoi faut-il construire aujourd'hui un parti qui défende les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs, des femmes, des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi ? Comment avancer sur le chemin qui conduirait à la création d'un tel parti ayant comme seul but la défense des exploités ?

Les multiples rencontres de tous nos camarades avec des milliers de travailleurs, de militants ouvriers, de jeunes et de moins jeunes, nous ont d'ores et déjà montré que ces préoccupations sont largement partagées.

Et c'est un encouragement important pour nous tous. Comme l'a été aussi l'écho rencontré par les meetings de notre camarade Arlette Laguiller dans la dernière semaine de juillet au cours de différents week-ends. Partout, de Saint-Quentin à Boulogne-sur-Mer, en passant par Lillebonne en Seine-Maritime, Saint-Avold en Lorraine, Cahors, Quimper et Alençon (et bientôt Carcassonne et Nice), un public populaire a abordé une multitude de problèmes dans les débats qui ont suivi les discours de notre camarade. Et partout ces meetings – qui ont réuni à chaque fois aux alentours de 200 personnes, parfois plus, parfois un peu moins – ont été l'occasion de discussions avec d'autres militants de la classe ouvrière.

Alors, si nos caravanes itinérantes traversent votre région, si vous êtes proches d'une ville où est organisé un meeting avec Arlette Laguiller, ne manquez pas cette occasion de nous rencontrer, de mieux nous connaître et de débattre avec nous des moyens d'aller de l'avant.

Nous publions ci-dessous la liste des villes où nous allons passer dans les dernières semaines d'août ainsi que les réunions publiques où sera présente notre camarade Arlette Laguiller.

PAS-DE-CALAIS

Jeudi 10/08 :
WISSANT (Pas-de-Calais)
Vendredi 11/08 :
MONTREUIL-SUR-MER
(Pas-de-Calais)
Samedi 12/08 :
MERLIMONT (Pas-de-Calais)

NORD DE LA BRETAGNE

Jeudi 10/08 :
Saint-CAST (Côtes-d'Armor)
Vendredi 11/08 :
Saint-JACUT-de-la-MER
(Côtes-d'Armor)
Samedi 12/08 :
DINAN (Côtes-d'Armor)

SUD DE LA BRETAGNE

Jeudi 10/08 :
Saint-AVÉ (Morbihan)
Vendredi 11/08 :
AURAY (Morbihan)
Samedi 12/08 :
BELZ (Morbihan)

AQUITAINE

Jeudi 10/08 :
ARS (Gironde)
Vendredi 11/08 :
MONTALIVET (Gironde)
Samedi 12/08 :
SOULAC (Gironde)

VENDÉE ET CHARENTE

Jeudi 10/08 :
LES MATHES-LA-PALMYRE
(Charente-Maritime)
Saint-GEORGES-DE-
DIDONNE (Charente-Maritime)
Vendredi 11/08 :
SAINTES (Charente-Maritime)

DRÔME ET ARDÈCHE

Jeudi 10/08 :
Saint-VALLIER-SUR-RHONE
(Drôme)
Vendredi 11/08 :
ROMANS-SUR-ISÈRE
(Drôme)

RÉUNIONS PUBLIQUES D'ARLETTE LAGUILLER

• CARCASSONNE

(Aude)
Samedi 19 août à 20 h 30
Salle René Nelli
rue Aimé Ramon (ancienne mairie)

• NICE

(Alpes-Maritimes)
Vendredi 1^{er} septembre à 20 h 30
Relais International de la Jeunesse
26, rue Scudéri - Cimiez - Nice



Samedi 12/08 :
DIE (Drôme)

VOSGES

Jeudi 10/08 :
REMIEMONT (Vosges)
Vendredi 11/08 :
GÉRARDMER (Vosges)
Samedi 12/08 :
LA BRESSE (Vosges)

LANGUEDOC - AUDE ARIÈGE

Jeudi 10/08 :
BEZIERS (Hérault)
Vendredi 11/08 :
MÈZE (Hérault)
Samedi 12/08 :
FRONTIGNAN (Hérault)
Lundi 14/08 :
NARBONNE-PLAGE (Aude)
Mercredi 16/08 :
NARBONNE (Aude)
Jeudi 17/08 :
NARBONNE (Aude)
Vendredi 18/08 :
LÉZIGNAN (Aude)
Samedi 19/08 :
CARCASSONNE (Aude) : réunion
publique avec Arlette Laguiller
Lundi 21/08 :
CARCASSONNE (Aude)
Mardi 22/08 :
MAZAMET (Tarn)
Mercredi 23/08 :
CASTELNAUDARY (Aude)
Jeudi 24/08 :
LIMOUX (Aude)
Vendredi 25/08 :
QUILLAN (Aude)
Samedi 26/08 :
LAVELANET (Ariège)
Lundi 28/08 :
LAROQUE-D'OLMES (Ariège)
Mardi 29/08 :
FOIX (Ariège)
Jeudi 31/08 :
TARASCON-sur-ARIÈGE
(Ariège)

Vendredi 01/09 :
SAINT-GIRONS (Ariège)
Samedi 02/09 :
BOUSSENS (Haute-Garonne)

ROUSSILLON

Jeudi 10/08 :
MILLAS (Pyrénées-Orientales)
Vendredi 11/08 :
GRUISSAN (Aude)
Samedi 12/08 :
ILLE-SUR-TÊT
(Pyrénées-Orientales)

BOUCHES-DU-RHÔNE VAR

Lundi 14/08 :
SENAS (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 16/08 :
PEYROLLES
(Bouches-du-Rhône)
Jeudi 17/08 :
BRIGNOLES (Var)
Vendredi 18/08 :
APT (Vaucluse)
Samedi 19/08 :
SAINT-MAXIMIN (Var)
Lundi 21/08 :
LA SEYNE (Var)
Mardi 22/08 :
LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 24/08 :
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 25/08 :
GARDANNE
(Bouches-du-Rhône)

ALPES-DE HAUTE-PROVENCE

Lundi 14/08 :
LARGNE
(Hautes-Alpes)
Mercredi 16/08 :
GAP (Hautes-Alpes)
Vendredi 18/08 :
SAVINES-LE-LAC
(Hautes-Alpes)
Samedi 19/08 :
VEYNES (Hautes-Alpes)

Lundi 21/08 :
SISTERON
(Alpes-de-Haute-Provence)
Mardi 22/08 :
CHATEAU-ARNOUX
(Alpes-de-Haute-Provence)
Mercredi 23/08 :
MANOSQUE
(Alpes-de-Haute-Provence)
Jeudi 24/08 :
FORCALQUIER
(Alpes-de-Haute-Provence)
Vendredi 25/08 :
GREOUX-LES-BAINS
(Alpes-de-Haute-Provence)
Samedi 26/08 :
ORAISON
(Alpes-de-Haute-Provence)

ALPES-MARITIMES

Samedi 19/08 :
GRASSE (Alpes-Maritimes)
Lundi 21/08 :
CANNES-LA BOCCA
(Alpes-Maritimes)
Mardi 22/08 :
LE CANNET (Alpes-Maritimes)
Mercredi 23/08 :
MOUANS-SARTOUX
(Alpes-Maritimes)
Jeudi 24/08 :
VENCE (Alpes-Maritimes)
Vendredi 25/08 :
CAGNES-SUR-MER
(Alpes-Maritimes)
Samedi 26/08 :
MENTON (Alpes-Maritimes)
Lundi 28/08 :
BREIL-SUR-ROYA
(Alpes-Maritimes)
Mardi 29/08 :
CARROS (Alpes-Maritimes)
Mercredi 30/08 :
Saint-MARTIN-DU-VAR
(Alpes-Maritimes)
Vendredi 01/09 :
NICE (Alpes-Maritimes) :
réunion publique avec Arlette
Laguiller.